



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110013

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 10908
N/REF : 3/11/2024 0H07 C:000943 I:04922
V/REF : Contrat N°010908 du 21/10/2020

ASL LE PAULHAN
S/C MGI
32 ROUTE DE PEZENAS
34120 NEZIGNAN-L'EVEQUE

IMMEUBLE : ASL LE PAULHAN
200 CHEMIN DU CLAPAS
34230 PAULHAN

Montpellier, le 01 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : RESIDENCE EN OBJET
MOTIF : REDEVANCE DU 2EME SEMESTRE
Donneur d'ordre : Mme I. INFANTE

ENTRETIEN ELECTROMECHANIQUE DE LA POMPE DE RELEVAGE DU BATIMENT
VERIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT DE LA POMPE ET DE L'INSTALLATION
ELECTRIQUE
POMPAGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION DU POSTE DE RELEVAGE
D'EAUX PLUVIALES
TEST D'ETANCHEITE DE L'ENSEMBLE
2 FOIS / AN

FACTURATION : la redevance sera facturée en deux fois, les 1er Mai
et 1er Novembre de chaque année et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/11/2024

Prix de base du contrat : 490,00

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 07/2020	Valeur	: 127,5
	Mois de l'indice de révision	: 06/2024	Valeur	: 140,3



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110013

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
0,50	Entretien poste/Pompe de relevage Ep	2/AN	531,65	265,82
TOTAL H.T.				265,82
T.V.A. a 10,00%				26,58
TOTAL T.T.C.En EURO				292,40

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN